

BILAN 2019

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



DÉPOSÉ AU CONSEIL DE LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
JUIN 2020

Rédigé par Catherine Denis
Coordonnatrice en environnement
MRC de Rimouski-Neigette

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS 2019.....	2
MISE EN CONTEXTE	3
BILAN DES SERVICES MUNICIPAUX DE GMR.....	4
Enfouissement.....	4
Collecte des matières recyclables	7
Collecte des matières organiques.....	8
Récupération des arbres de Noël.....	10
Encombrants.....	11
Écocentre.....	12
ÉTAT D'AVANCEMENT DU PGMR.....	13
Annexe 1. Rapport annuel du suivi de la mise en œuvre du PGMR 2019.....	14
Annexe 2. Taux d'enfouissement 2019.....	28

LISTE DES ACRONYMES

CRD	Construction, rénovation et démolition
ICI	Institutions, commerces et industries
Kg	Kilogrammes
LET	Lieu d'enfouissement technique
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements Climatiques
MRC	Municipalité régionale de comté
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
t.m.	Tonne métrique
u.o.	Unité d'occupation

FAITS SAILLANTS 2019

Réduction de l'enfouissement de 10 %

Le taux d'enfouissement a diminué de 10 %, à l'échelle de la MRC de Rimouski-Neigette, entre 2013 et 2019, passant de 655 kg/habitant à 576 kg/habitant. La MRC a atteint son objectif de réduction des déchets fixé à 10 % pour 2020. Cette performance peut notamment être attribuée à l'implantation de la collecte des matières organiques dans le secteur résidentiel et auprès des institutions, commerces et industries (ICI).

Augmentation des rebuts de construction

Les rebuts en provenance du secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD) sont en croissance. En 2019, on enfouissait 17 % de plus de résidus de CRD par habitant qu'en 2013. Cette situation s'explique par l'apport important en 2019 de résidus en provenance de travaux sur l'autoroute 20.

Accès au compostage des matières organiques pour tous

En 2019, l'ensemble des municipalités de la MRC offrent désormais l'accès au compostage des matières organiques à leurs citoyens. Plusieurs d'entre elles offrent également ce service aux commerces et institutions de leur territoire. Ce sont près de 150 institutions, commerces et industries qui participaient fièrement au service de collecte des matières organiques de la Ville de Rimouski en 2019.

Au total, en 2019, 6 346 tonnes de matières organiques ont été acheminées au lieu de compostage de la Ville de Rimouski et transformées en compost, lequel a été redistribué à la population.

Le défi du recyclage

La quantité de matières recyclables collectée a diminué de 6% depuis 2018. Bien que la diminution des quantités de matières recyclées puisse être expliquée par l'évolution des habitudes de consommation et des produits d'emballage, des efforts supplémentaires devront être mis en œuvre pour s'assurer de recycler toutes les matières acceptées.

Nouveau record à l'écocentre

Un achalandage record de 36 795 visiteurs à l'écocentre en 2019 a permis de valoriser 5 762 tonnes de matières telles que des matériaux de construction, articles de maison, branches, matelas, sièges d'auto d'enfant, articles contenant des halocarbures, résidus domestiques dangereux et bien d'autres.

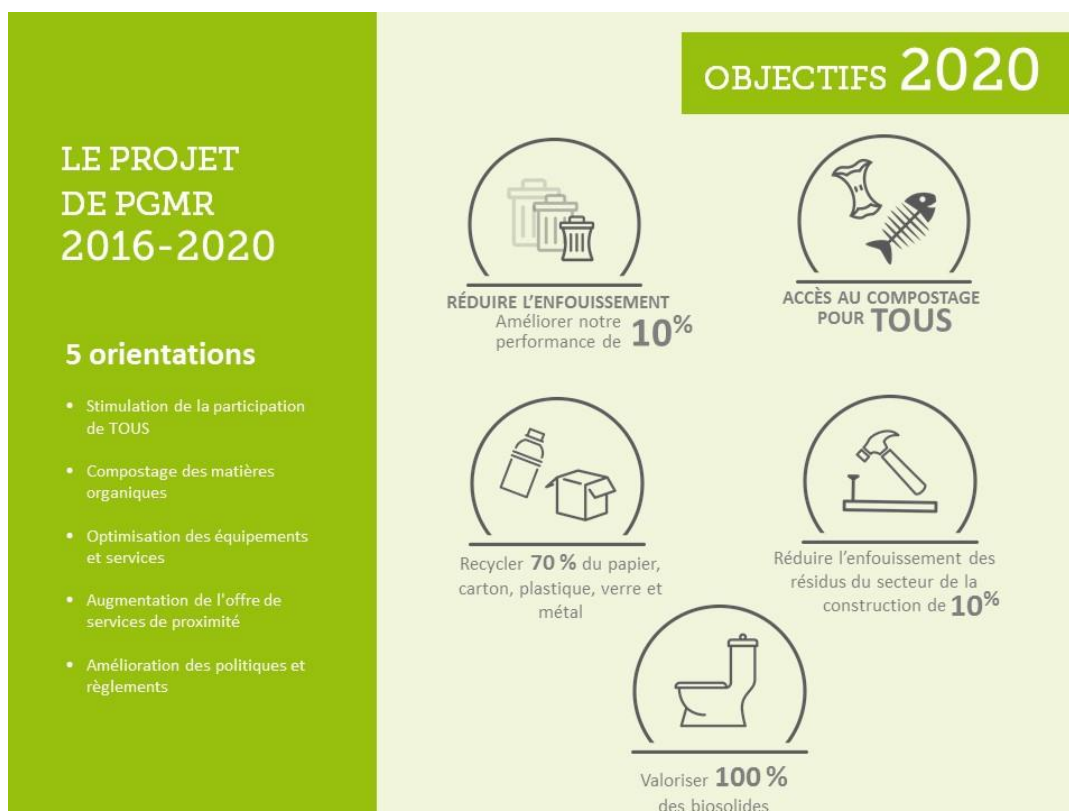
Mise en contexte

Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Rimouski-Neigette est entré en vigueur le 12 février 2017 conformément aux exigences du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

La mise en œuvre du PGMR contribue aux objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, dont le but ultime est de mettre un terme au gaspillage des ressources. Par le biais de son PGMR, la MRC de Rimouski-Neigette vise à atteindre les objectifs suivants d'ici 2020 :

- Réduire de 10 % les matières enfouies, soit atteindre un taux de 591 kg/habitant en 2020.
- Assurer l'accès à un service de compostage pour tous les générateurs.
- Réduire de 10 % l'enfouissement des matériaux de construction, rénovation et démolition.
- Recycler 70 % du papier, carton, plastique, verre et métal.
- Recycler 100 % des biosolides.

Ce bilan annuel documente les indicateurs de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC et l'annexe 1 présente les actions réalisées afin de contribuer à atteindre les objectifs du PGMR.



Bilan des services municipaux de GMR

Enfouissement

Évolution par provenance

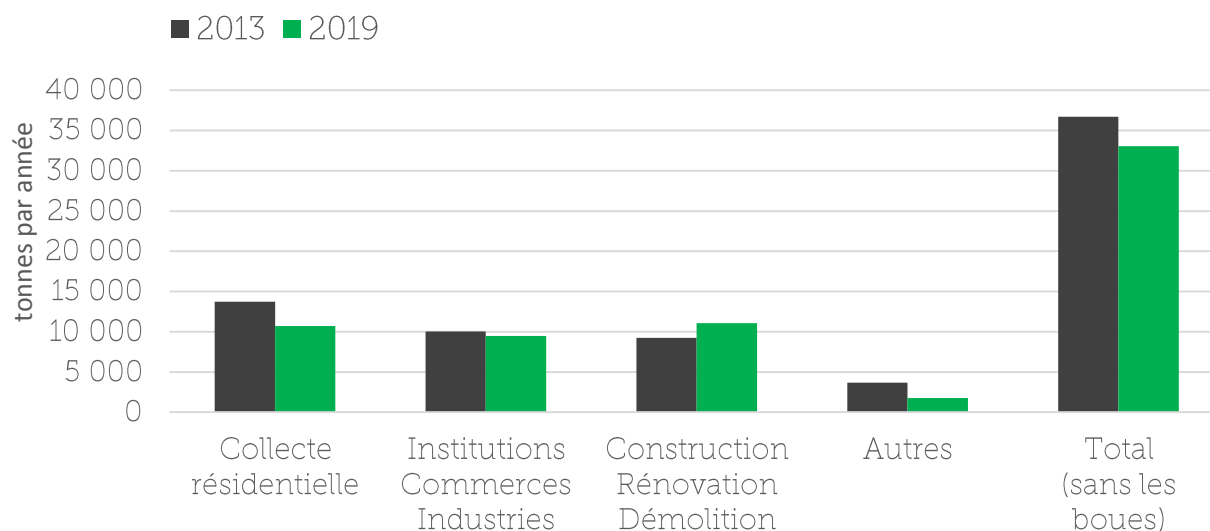
De façon globale, la quantité totale de matières enfouies dans la MRC de Rimouski-Neigette a diminué de 10 % entre 2013 et 2019, passant de 36 700 tonnes à 33 000 tonnes, soit 576 kg de matières enfouies par habitant pour l'année 2019.

Lorsque l'on analyse la provenance des matières enfouies en 2019 comparativement à 2013, on constate :

- Collecte résidentielle : diminution importante de 22 %, soit 3 006 t.m. ;
- ICI : légère diminution de 6 % soit 576 t.m. ;
- CRD : importante augmentation de 20 % soit 1 835 t.m. ;
- Autres : diminution de 52 % soit 1 916 t.m.

À noter que la catégorie « autres », définie par le MELCC, comprend notamment les résidus d'écocentre, du lieu de compostage, de centre de tri, de balayures de rues, etc. L'importante diminution de la catégorie « autres » est attribuable au fait que les résidus du centre de tri des matières recyclables et de CRD sont, depuis 2019, acheminés à un autre lieu d'enfouissement technique (LET) et le fait que les balayures de rue ne sont plus enfouies depuis 2017.

Figure 1. Évolution de l'enfouissement par provenance à l'échelle de la MRC



Enfouissement (suite)

Évolution par municipalité

L'analyse de l'évolution de l'enfouissement par municipalité et par provenance permet d'apprécier la répercussion des services mis en place sur les déchets réellement enfouis. Les données complètes sont présentées à l'annexe 2.

Collecte résidentielle

Les municipalités qui ont implanté la collecte des matières organiques en premier se démarquent pour leur importante diminution de l'enfouissement provenant des collectes résidentielles pour la période 2013-2019, soit :

- Saint-Anaclet-de-Lessard (-31%);
- Saint-Narcisse-de-Rimouski (-29%);
- Rimouski (-25%);
- Saint-Fabien (-9%).

On observe également une diminution des déchets résidentiels pour la période 2018-2019 dans la quasi-totalité des municipalités qui ont mis en place une collecte de matières organiques en 2019.

Institutions, commerces et industries

Par ailleurs, on remarque une importante croissance des matières enfouies provenant des ICI dans l'ensemble des municipalités de la MRC à l'exception de Rimouski (-13%) et de Saint-Eugène-de-Ladrière (-10%). Considérant l'important dynamisme économique de Rimouski, cette diminution d'enfouissement est remarquable et démontre que les services offerts aux ICI pour réduire leurs déchets portent fruits.

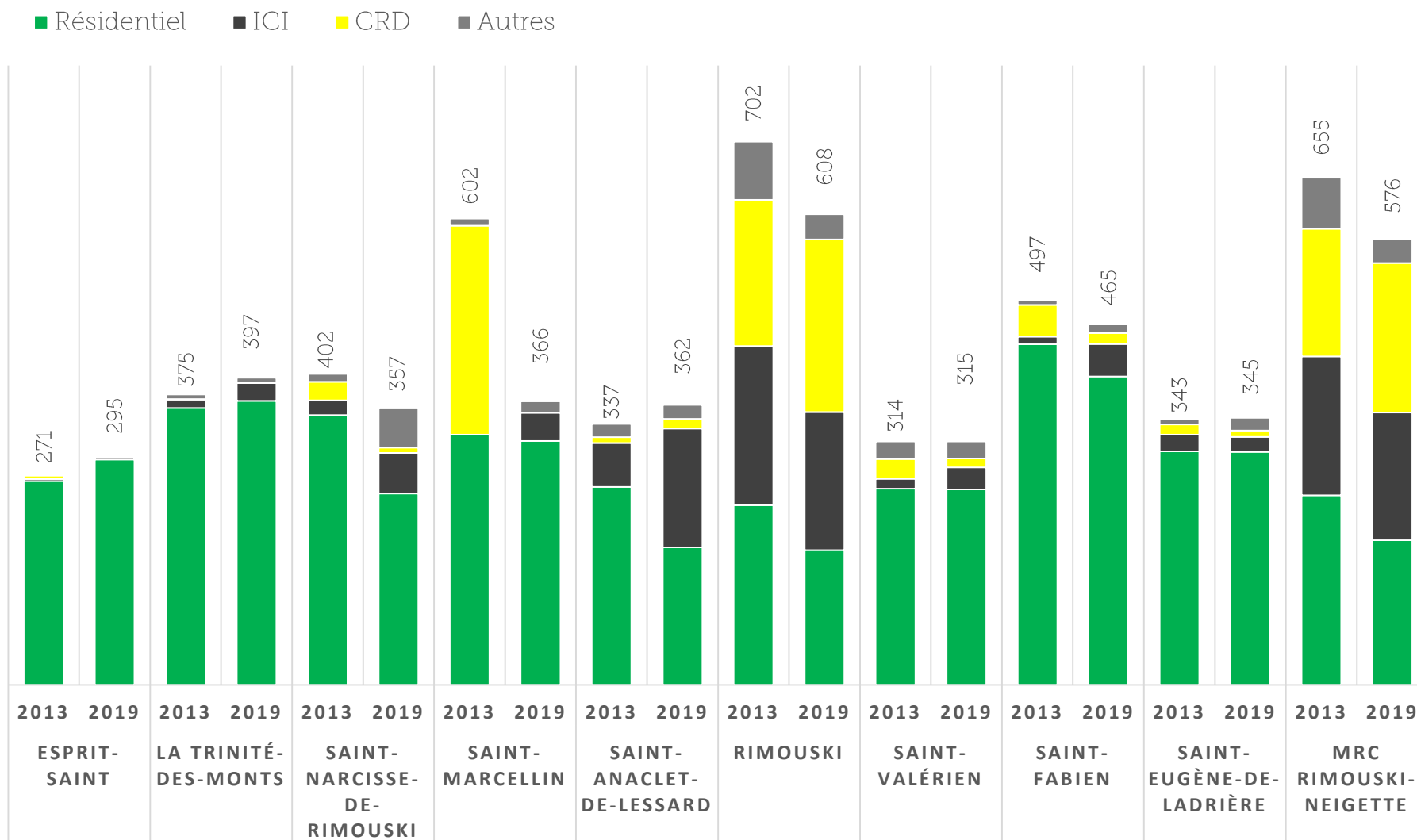
Construction, rénovation et démolition

Les rebuts en provenance du secteur de la construction, rénovation et démolition sont en décroissance dans l'ensemble des municipalités à l'exception de Saint-Anaclet-de-Lessard (+ 18 %) et de Rimouski (+ 69%).

Des événements ponctuels tels que des travaux routiers ou des incendies influencent grandement la performance des municipalités pour le secteur CRD. À Rimouski, la forte croissance des résidus de CRD en 2019 est attribuable à l'apport de plus de 5 000 tonnes de fraisâts aimantés par le Ministère des Transport du Québec en raison des travaux d'asphaltage de l'autoroute 20.

Il s'avère donc primordial que la MRC et les municipalités poursuivent leurs efforts de réduction des déchets, tout particulièrement pour le secteur ICI hors Rimouski et entame une réflexion pour le secteur des CRD en général. Les données complètes concernant l'évolution du taux d'enfouissement par secteur et par municipalité sont présentées à l'annexe 2.

Figure 2. Évolution du taux d'enfouissement par municipalité de 2013 à 2019 (kg/habitant/année)



Collecte des matières recyclables

Évolution de la quantité de matière recyclable collectée par les programmes municipaux

En 2019, 6 923 tonnes de matières recyclables ont été collectées via les services municipaux de collecte des matières recyclables. Ces matières ont été acheminées au centre de tri du Groupe Bouffard situé à Mont-Joli. Cela représente une diminution d'environ 6% par rapport à 2018. À noter que la forte augmentation de matières en 2018 est attribuable à l'intégration des ICI à la collecte sélective de la Ville de Rimouski.

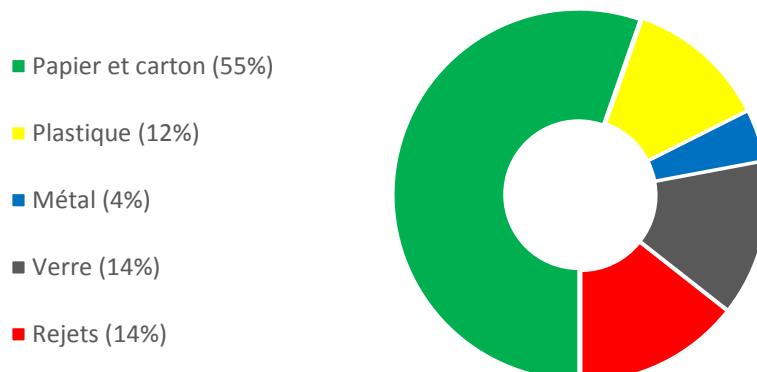


Considérant que les matières provenant des secteurs résidentiels et ICI sont combinées, il est difficile de mesurer la performance des secteurs et de comparer les données avec les moyennes québécoises. Toutefois, mentionnons que la tendance à la baisse est également observée à l'échelle du Québec. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer la situation :

- l'évolution des produits d'emballages, lesquels sont de plus en plus léger ;
- l'évolution des habitudes de consommation, notamment le mouvement Zéro déchet qui permet de réduire à la source la quantité de contenants et d'emballage utilisé;
- la crise du recyclage qui mine la confiance des citoyens dans le bac bleu.

En ce qui concerne le type de matière acheminées au centre de tri du Groupe Bouffard en 2019, on constate qu'il s'agit principalement de papier et carton (55%) ainsi que du verre (14%) et du plastique (12 %). Les rejets représentent quant à eux 14 % du volume acheminé (Source : Groupe Bouffard).

Figure 3. Type de matières recyclables acheminées au centre de tri en 2019



Collecte des matières organiques

Évolution de la quantité de matières organiques traitées au lieu de compostage de la Ville de Rimouski (tonnes métriques)



En 2019, 6 346 tonnes métriques de matières organiques ont été collecté et transformé en compost en 2019, ce qui représente une augmentation de 11 % en comparaison à 2018.

En janvier 2019, les municipalités de Saint-Eugène-de-Ladrière, Saint-Marcellin, La Trinité-des-Monts et Esprit-Saint ont implanté le service de collecte des matières organiques. Par conséquent, la collecte des matières organiques est maintenant implantée dans l'ensemble des municipalités de la MRC, soit dans plus de 26 000 ménages. On estime à près de 96 % les unités d'occupation de la MRC qui ont accès à une collecte de matières organiques par bac roulant. Par ailleurs, depuis 2016, la Ville de Rimouski offre gratuitement la collecte, le transport, le traitement et la fourniture des réceptacles aux ICI qui souhaitent composter. En 2019, ce sont 149 commerces et institutions qui participaient fièrement à ce service.

On constate que la quantité de matières organiques collectée par municipalité et par unité d'occupation varie de 78 à 192 kg/u.o./année selon les municipalités. Les éléments ci-dessous expliquent la variabilité entre les municipalités.

1. Le type d'environnement (urbain versus rural)

Il semblerait que les quantités collectées en milieu urbain soient généralement plus importantes. On attribue cette situation à la gestion des résidus verts et au compostage domestique qui semblent se faire plus facilement à domicile en milieu rural.

2. Le nombre d'année d'implantation du service

Le secteur sud et la municipalité de Saint-Eugène ont implanté la collecte des matières organiques en 2019.

3. La desserte aux saisonniers

À Saint-Narcisse-de-Rimouski, qui est inclut dans le secteur sud, près de la moitié des ménages desservis sont des saisonniers.

4. L'intégration de multilogements, de commerces et d'institutions

Figure 4. Quantité de matières organiques collectée par municipalité et par unité d'occupation en 2019 (kg/u.o)

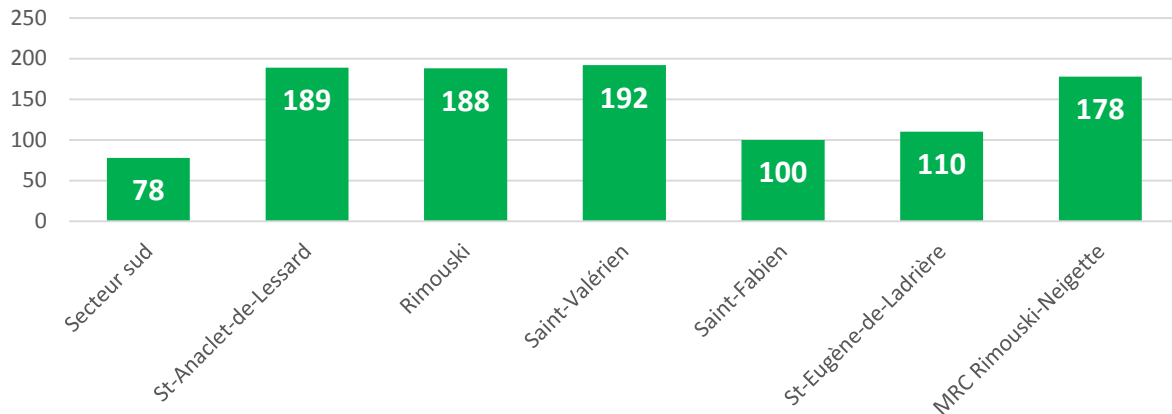
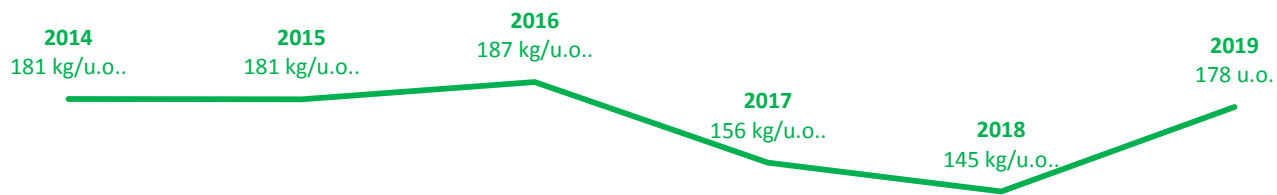


Figure 5. Évolution de la quantité de matières organiques collectée par unité d'occupation à l'échelle de la MRC



De façon générale, la quantité de matières organiques détournées de l'enfouissement augmente constamment depuis le début de la collecte municipale par bac brun en 2013, mais les difficultés éprouvées lors de l'intégration ou lors d'efforts supplémentaires nécessaires à la consolidation de cette nouvelle habitude de tri au sein des résidences se font sentir. En effet, il est possible d'observer une stagnation dans les pratiques de compostage. Depuis 2014, la quantité moyenne de matières organiques collectée par unité d'occupation à l'échelle de la MRC se maintient aux environs de 180 kg/u.o., à l'exception des années 2016 et 2017 où une baisse de participation avait été observé.

Récupération des arbres de Noël

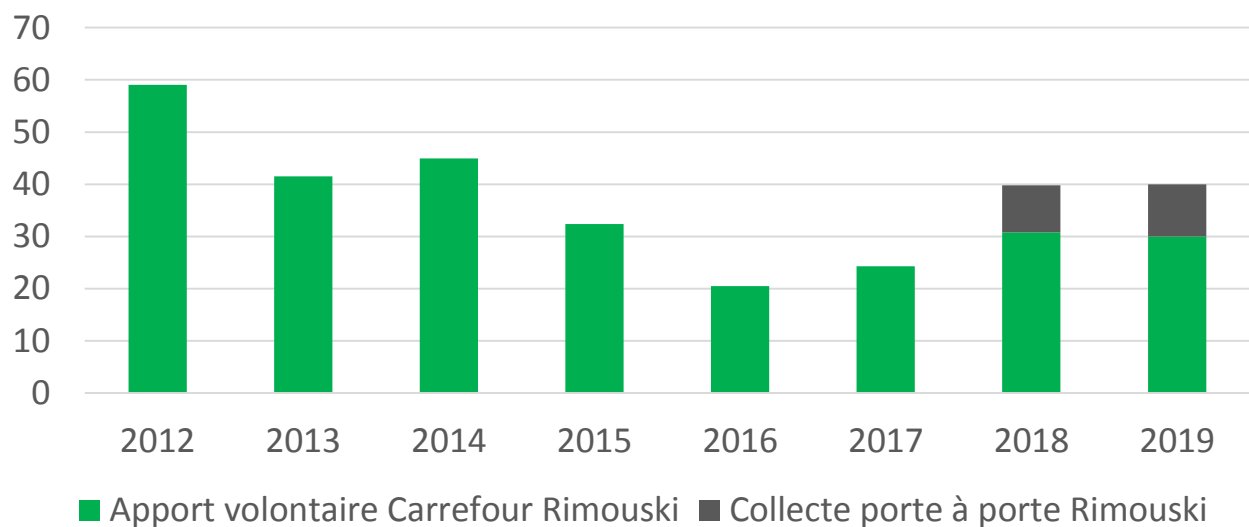
Afin d'offrir une deuxième vie aux arbres de Noël naturels, les citoyens de la MRC sont invité à apporter leur arbre au Carrefour Rimouski. Cette période d'apport volontaire a lieu lors des deux premières semaines de janvier. Les arbres récupérés sont par la suite revalorisés. Cet évènement est coordonné par la MRC, en collaboration avec la Ville de Rimouski, le Carrefour Rimouski et TVA. En 2019, l'apport volontaire a permis de récupérer 30 tonnes d'arbres de Noël, soit une tonne de moins qu'en 2018.

À Rimouski, depuis 2018, un service de collecte porte-à-porte d'arbres de Noël est offert dans les premières semaines de janvier. En 2019, ce service a permis de récolter 10 tonnes d'arbres, une légère augmentation d'une tonne par rapport à 2018.

À ces 40 tonnes s'ajoutent les arbres reçus à l'écocentre et les services de certaines municipalités. Saint-Narcisse-de-Rimouski donne par exemple la possibilité de les disposer directement au garage municipal.

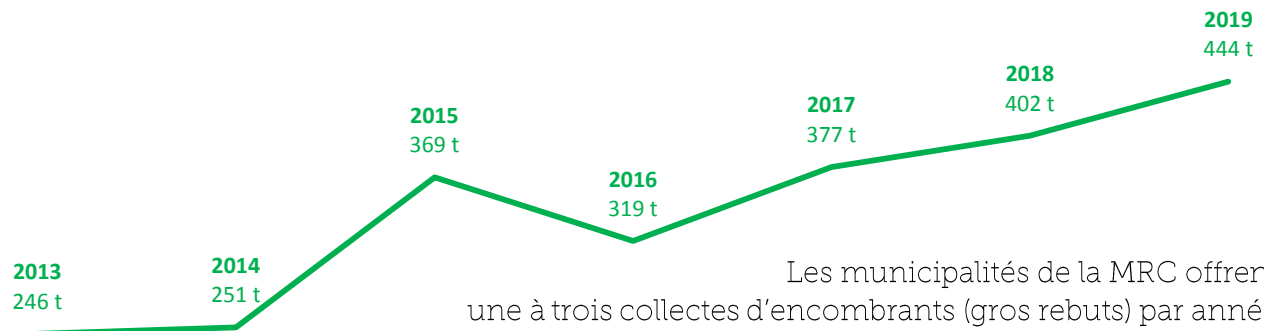
La quantité totale d'arbres récupérés a augmenté depuis 2016, en espérant que cette tendance se maintienne au cours des prochaines années.

Figure 5. Évolution de la quantité d'arbres de Noël récupérés dans la MRC (tonnes)



Encombrants

Collecte des encombrants



Les municipalités de la MRC offrent une à trois collectes d'encombrants (gros rebuts) par année aux citoyens de leur territoire. Mis à part les métaux ferreux et non-ferreux et les branches, qui sont généralement valorisées, l'ensemble des matières collectées par les collectes d'encombrants est acheminé au LET.

En 2019, la quantité d'encombrants enfouis dans la MRC a atteint 444 tonnes, une hausse de 80 % depuis 2013, et ce malgré plusieurs efforts réalisés pour détourner les gros rebuts de l'enfouissement.

Réemploi des meubles et électroménagers en bon état

Les services municipaux mis en place pour favoriser le réemploi des meubles et électroménagers dans la MRC sont les suivants :

- Service de collecte à domicile et de récupération à l'écocentre des meubles et électroménagers à des fins de réemploi par la Friperie de l'Est;
- Service « Dons de biens réutilisables en ligne » de la Ville de Rimouski offert à l'ensemble des citoyens de la MRC;
- Chroniques de sensibilisation dans les journaux municipaux.

En mai 2019, la MRC a signé une entente de cinq ans avec La Friperie de l'Est afin d'offrir une aide financière à l'organisme dans le démarrage de leur service de réemploi de meubles et d'électroménagers. Par le biais de cette entente, la Friperie de l'Est s'engage à effectuer la collecte à domicile et la récupération à l'écocentre des meubles et électroménagers en bon état dans le but d'assurer leur réemploi. Pour la première année de mise en œuvre, 510 collectes ont été effectuées dans l'ensemble de la MRC et plus de 81 tonnes de meubles et électroménagers ont eu une seconde vie grâce à ce service.

Écocentre

L'écocentre de la Ville de Rimouski offre aux citoyens et aux ICI de la MRC la possibilité de disposer d'un grand éventail de matières en un seul et même endroit afin qu'elles soient valorisées plutôt qu'enfouies. Cette année, l'écocentre fut particulièrement achalandé avec 36 795 visiteurs, un nouveau record. Résultat, près de 5 800 tonnes de matières détournées de l'enfouissement cette année.

Depuis 2013, la fréquentation ainsi que la quantité de matières valorisées à l'écocentre sont en constante augmentation. Plusieurs filières de récupérations s'ajoutent au fil des ans, notamment le service de récupération des gaz réfrigérants, la récupération des matelas, des sièges de bébé et la collaboration avec La Friperie de l'Est pour le réemploi des meubles et électroménagers en bon état.

Tableau 1. Évolution de la quantité de matières valorisées à l'écocentre

MRC de Rimouski-Neigette	Nombre de visiteurs	Quantité valorisée (tonnes)	Taux de valorisation par habitant (kg/hab/an)
2013	31 717	4 133	74
2014	30 879	4 919	87
2015	33 328	4 623	81
2016	33 488	6 161	107
2017	33 311	4 936	86
2018	35 348	5 038	87
2019	36 795	5 762	100

État d'avancement du PGMR

Le PGMR de la MRC de Rimouski-Neigette a atteint ses grands objectifs de réduction de l'enfouissement et d'accès au compostage pour tous. Des efforts devront être consentis afin d'atteindre les objectifs de détournement des matières recyclables, des résidus du secteur de la CRD et des biosolides municipaux.

Objectifs 2020	Indicateurs de performance	État d'avancement
Réduire l'enfouissement de 10% par rapport à 2013	Quantité de matières enfouies à l'échelle de la MRC (taux inférieur à 591 kg/hab/an)	Atteint
Accès au compostage pour tous	Nbre d'u.o. ayant accès à une collecte de matières organiques ou ayant un composteur domestique Nbre d'ICI ayant accès à un service de collecte des matières organiques	Atteint
Recycler 70 % du papier, carton, plastique, verre et métal	Quantité de matières recyclables détournées de l'enfouissement	Difficulté d'évaluer l'atteinte des objectifs en l'absence d'une caractérisation des matières enfouies. Toutefois, on constate une diminution des matières recyclées par le secteur résidentiel, laquelle est également observée à l'échelle du Québec.
Réduire l'enfouissement des résidus de CRD de 10 %	Quantité de matières enfouies provenant du secteur CRD à l'échelle de la MRC (taux inférieur à 149 kg/hab/an)	En difficulté. Augmentation de 18 % des résidus provenant du secteur CRD entre 2013 et 2019. Ce secteur devra être prioriser dans les prochaines années.
Valoriser 100 % des biosolides	Quantité de biosolides (boues) enfouies	Difficulté de contrôler le pourcentage de biosolides valorisées en raison des exigences environnementales. Préférable de viser l'implantation de pratiques favorables à la valorisation des biosolides dans l'ensemble des municipalités.

Annexe 1. Rapport annuel du suivi de la mise en œuvre du PGMR 2019

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
1	Offrir un service de sensibilisation adapté aux différents générateurs	Réaliser des actions de sensibilisation touchant les différents enjeux et les différents publics.	MRC	En continu	En cours	Différents outils de communication sont déployés en continu afin de sensibiliser la population aux enjeux de réduction des déchets. Par exemple: - Page Facebook - Mise à jour du site internet - Chronique dans les journaux municipaux - Communiqué de presse - Entrevues avec les médias De plus, certaines activités de sensibilisation ponctuelle ont participé à la mobilisation de la communauté : - Kiosque à l'Hôpital régional de Rimouski pour le Jour de la Terre le 23 avril 2019 - Visite au LET, Écocentre, Lieu compostage avec les élus, employés municipaux et employés MRC pour une activité de sensibilisation réalisée le 12 juin 2019
2	Développer et maintenir les services d'information sur le tri des matières	Maintenir la ligne Info-Bac et développer des outils d'informations sur le tri des matières (infobac.ca, dépliant, journaux locaux).	MRC	Ligne Info-Bac: En continu Dépliant sur les matières recyclables: 2017 Infobac.ca: 2017	Réalisé	Ligne Info-Bac: Pour 2019, en moyenne 2 appels par semaine pour un total de 108 appels. Infobac.ca : Pour 2019, 1 750 visiteurs uniques, 2 940 pages vues Recollect (Ville de Rimouski) : La Ville de Rimouski offre le service de Recollect (aide au tri et rappel des collectes aux citoyens)

3	Mettre en place et maintenir une brigade verte ludique	Sensibiliser les participants des festivités aux bonnes pratiques de GMR.	MRC	En continu	Réalisé	L'écopatrouille de la MRC (1 étudiante) a été présente dans les festivités suivantes : Marché public de Rimouski, Rendez-vous festifs du Bic, Festival de la petite campagne de Saint-Eugène-de-Ladrière, Expo agricole de Rimouski, Feste médiévale de Saint-Marcellin.
4	Effectuer des campagnes de vérification de bacs	Campagne estivale de vérification visuelle des bacs de recyclage et compostage, émission de billets de courtoisie et discussions avec les citoyens et les citoyennes.	MRC et Ville de Rimouski	En continu	Réalisé	L'écopatrouille de la MRC (1 étudiante) a effectué une tournée de vérification des bacs de recyclage et de compostage des municipalités rurales.
5	Améliorer les pratiques des instances municipales - être des exemples	Amélioration des pratiques de GMR de la MRC et des municipalités et accréditation "ICI ON RECYCLE".	MRC et municipalités	2017-2020	Partiellement réalisé	La MRC poursuit des démarches de réduction de ses déchets (don du surplus de mobilier, événements zéro déchet, compostage dans les bureaux, cafetière zéro déchet). Plusieurs bâtiments municipaux sont équipés de points de dépôt à 3 voies (recyclage, compost, déchet) et plusieurs lieux municipaux extérieurs sont dotés minimalement de points de dépôt à 2 voies (déchets, recyclage). Plusieurs municipalités mettent en œuvre des actions pour limiter les déchets lors d'événements : - Compostage, vaisselle lavable ou compostable, verres réutilisables (Écocup), etc. En 2019, la Ville de Rimouski a : - implanté un service de récupération des matières compostables dans l'ensemble de ces édifices municipaux; - implanté un projet-pilote d'élimination de la vaisselle jetable dans deux de ces centres communautaires; - mis fin à la distribution massive des calendriers de collecte des matières résiduelles.

						Ces derniers sont dorénavant remplacés par l'outil « Recollect » et sont disponibles en format « pdf » sur le site internet de la Ville.
6	Accompagner les ICI dans l'élaboration d'une politique de gestion des résidus de CRD	La MRC proposera et fera la promotion d'une politique de gestion des résidus de CRD type auprès des ICI.	MRC	2017-2020	Non réalisé	Reporté
7	Offrir des incitatifs pour encourager la valorisation des résidus de CRD	Mettre en place un système d'émission de permis de construction qui inciterait à trier et à valoriser les résidus de chantiers.	MRC	2017-2020	Non réalisé	Les coûts de valorisation des résidus de CRD sont actuellement incitatifs puisque le coût de traitement à l'écocentre ou au centre de valorisation des matières est inférieur au coût d'enfouissement.
8	Offrir des incitatifs pour encourager l'utilisation de couches lavables	Accompagnement des municipalités dans la mise en place d'incitatifs fiscaux pour l'achat de couches lavables.	Municipalités et corporations de développement	2017	Réalisé	Plusieurs municipalités, soit 7 sur 9, offrent une aide financière pour encourager l'achat et l'utilisation de couches lavables. Il est primordial de soutenir l'effort de communication pour mieux faire connaître cet incitatif.
9	Limiter le gaspillage alimentaire	Soutenir les organismes et les projets qui interviennent dans la lutte au gaspillage alimentaire.	MRC	En continu	Réalisé	En partenariat avec <i>Les Fruits Partagés</i> (organisme visant à réduire le gaspillage alimentaire), la MRC a collaboré à une conférence sur le gaspillage alimentaire lors de la Semaine québécoise de réduction des déchets. La MRC a également soutenu la réalisation du projet pilote de « Les Fruits partagés » en milieu rural par le biais du <i>Fonds pour le développement rural</i> . Le Plan d'agriculture urbaine (PAU) de la MRC a été adopté en 2019. Les matières résiduelles, dont le gaspillage alimentaire, font partie de l'un des volets de la démarche du PAU.

10	Valoriser les bonnes pratiques des ICI	Créer et décerner un prix de reconnaissance des efforts de réduction des déchets lors du Gala de la Chambre des commerces. Créer et alimenter une vitrine de diffusion des bonnes pratiques de GMR des ICI de notre territoire.	MRC	2017-2020	Partiellement réalisé	La Ville de Rimouski incite les ICI qui participent à la collecte des matières compostables à l'afficher dans leur vitrine (distribution d'autocollants).
11	Accompagner les ICI dans la réduction des contenants à usage unique	La MRC accompagnera les ICI à réduire les sacs de plastique et les contenants à usage unique.	MRC	2017-2020	En cours	En 2019, la Ville de Rimouski a réalisé une étude de faisabilité pour identifier les pistes de solutions pour réduire les emballages en polystyrène expansé (styromousse) et le suremballage.
12	Accompagner les ICI dans la réduction du polystyrène expansé	La MRC accompagnera les ICI afin qu'ils se tournent vers d'autres matériaux d'emballage.	MRC	2017-2020	En cours	En 2019, la Ville de Rimouski a réalisé une étude de faisabilité pour identifier les pistes de solutions pour réduire les emballages en polystyrène expansé (styromousse) et le suremballage.
13	Soutenir les organismes environnementaux dans leurs actions en lien avec la GMR	La MRC collaborera avec des organismes environnementaux afin de les soutenir dans leurs actions en lien avec la GMR.	MRC	En continu	En cours	La MRC et la Ville de Rimouski ont collaboré à la réalisation du Défi « Célébrez sans gaspiller » organisé par le groupe environnemental « Rimouski en transition ». Ce défi qui se déroulerait du 1^{er} au 31 décembre visait à encourager les citoyens et les citoyennes à célébrer le temps des fêtes en mode zéro déchet.

Orientation 2: Compostage des matières organiques

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
14	Accompagner la mise en place de solutions de compostage adaptées aux municipalités rurales	La MRC accompagne les municipalités dans l'identification, l'élaboration et la priorisation des scénarios de gestion.	MRC	2017	Réalisé	La MRC a accompagné en 2017 et 2018 le conseil municipal de La Trinité-des-Monts, de Saint-Eugène-de-Ladrière, de Saint-Marcellin et d'Esprit-Saint afin d'identifier et de prioriser différents scénarios de gestion des matières organiques. La collecte des matières organiques par bac roulant est maintenant implantée dans l'ensemble des municipalités de la MRC. Exception : le cœur villageois de Saint-Valérien est desservi par bac roulant tandis que le reste du territoire rural de la municipalité est desservi par compostage domestique et apport volontaire. L'ensemble des municipalités offre une distribution locale de compost pour leurs citoyens. Ce service est fort apprécié. Dans la Ville de Rimouski, la distribution de compost est offerte deux fois par année (printemps et automne).
15	Mettre en place une collecte de matières organiques pour les ICI		Municipalités	En continu	Réalisé	La Ville de Rimouski poursuit l'implantation de la collecte des matières organiques dans les ICI. Le service est offert gratuitement (contenant extérieur et collecte). De plus, un soutien technique à l'implantation est offert gratuitement par la Ville de Rimouski (rencontre individuelle). En 2019, 149 ICI participaient à la collecte des matières organiques, ainsi 38 nouveaux participants se sont ajoutés en 2019.

						Une majorité des petits ICI des municipalités rurales ont accès à la collecte résidentielle par bacs roulants. Ce service est offert sur une base volontaire.
16	Mettre en place de la collecte à trois voies dans les multilogements		Municipalités	Municipalités rurales: en continu Rimouski: 7 à 12 logements : 2018	Partiellement réalisé	La collecte des matières organiques est offerte à Rimouski dans les multilogements (jusqu'à 12 unités) depuis 2018. La collecte des matières organiques est offerte dans tous les multilogements des municipalités suivantes: Saint-Anaclet-de-Lessard, Saint-Fabien, Saint-Narcisse-de-Rimouski, Saint-Valérien, Saint-Eugène-de-Ladrière, La Trinité-des-Monts.
17	Accompagner la mise en place de compostage dans les institutions d'enseignement	Développer et implanter des projets pilotes éducatifs dans les écoles primaires et secondaires. Favoriser l'implantation du compost dans les grandes institutions postsecondaires.	MRC	En continu	Partiellement réalisé	La majorité des écoles primaires du territoire ont été rencontrées (16/18 écoles) en 2017 et 2018 afin d'implanter la collecte des matières organiques dans les classes et certains services de garde. Un projet pilote dans la cafétéria du Paul-Hubert (école secondaire) est implanté depuis 2017. Les deux grandes institutions d'enseignement du territoire poursuivent le compostage, soit l'UQAR et le Cégep de Rimouski.

18	Offrir la cueillette à trois voies dans les lieux publics		Municipalités	2016	Partiellement réalisé	<i>Voir commentaires action no.5</i>
19	Accompagner la mise en place de services de compostage adaptés à la réalité des terres publiques	Identification de mode de gestion en concertation avec les gestionnaires et les utilisateurs des terres publiques.	MRC	2018	Non réalisé	Reporté
20	Améliorer la collecte d'arbres de Noël	Mettre en place un service de collecte porte-à-porte des arbres de Noël à Rimouski. Mettre en place un service de points de dépôts dans les bureaux municipaux des municipalités rurales.	MRC	En continu	Réalisé	La MRC coordonne annuellement la récupération des arbres de Noël afin que ceux-ci soient valorisés. Les citoyens de l'ensemble de la MRC apportent leur arbre de Noël à un point de dépôt unique. La Ville de Rimouski a de plus mis en place un service de collecte porte-à-porte en 2018.
21	Accompagner les municipalités dans le recyclage des boues municipales	Coordination de l'accompagnement technique des municipalités dans la valorisation des boues.	MRC	En continu	Non réalisé	Reporté. Un accompagnement individuel est souhaité, car ce n'est pas une problématique pour l'ensemble des municipalités.

Orientation 3: Optimisation des équipements et services

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
22	Favoriser la mise en commun des équipements et des services à l'échelle de la MRC	Mettre en commun les collectes de matières résiduelles afin de diminuer les impacts environnementaux et d'optimiser les coûts et les efforts administratifs.	MRC	2017	Réalisé	En 2017 et 2018, la MRC a accompagné les municipalités de Saint-Marcellin, Saint-Narcisse-de-Rimouski, La Trinité-des-Monts et Esprit-Saint dans la mise en commun de leur collecte des matières résiduelles. La MRC poursuit cet accompagnement à titre de secrétaire du comité de suivi du contrat de collecte. La MRC a accompagné en 2018 les municipalités de Saint-Marcellin, Saint-Eugène-de-Ladrière, La Trinité-des-Monts et Esprit-Saint dans la rédaction d'appel d'offres commun pour l'achat de bacs roulants pour matières compostables, l'achat de bacs de cuisine et la production du guide de compostage des citoyens.
23	Poursuivre le développement de nouvelles filières de valorisation à l'écocentre		Ville de Rimouski	En continu	En cours	En 2017, les sièges de bébé ont été ajoutés dans la liste des matières acceptées à l'écocentre. En 2019, la Ville de Rimouski a signé une entente avec la Friperie de l'Est afin que les meubles en bon état qui sont acheminés à l'écocentre puissent être redirigés vers la Friperie pour être revendus.

24	Étudier la faisabilité de mettre en place un service de tri payant à l'écocentre		MRC	2017	Abandonné	Non souhaité par la Ville de Rimouski (gestionnaire du lieu).
25	Réévaluer la tarification des services de GMR pour les ICI		Municipalités	2018	Réalisé	En 2016, la Ville de Rimouski a adopté un règlement modifiant la tarification des services de GMR pour les ICI. Ce nouveau mode de tarification applique de générateur-payeur. L'entrée en vigueur du règlement était le 1^{er} janvier 2017. Incitative à récupérer les matières recyclables et organiques, la nouvelle taxation des déchets des ICI se base sur le volume de déchets générés, soit selon le volume du réceptacle et la fréquence de collecte. Auparavant, l'ICI payait une taxe fixe de déchets, peu importe la quantité (une grille établie selon le type de commerce). La nouvelle taxation a eu un impact direct sur la quantité de déchets générés par les ICI. Cette action n'est pour l'instant pas souhaitée par les élus des municipalités rurales.
26	Améliorer la participation au service de récupération de plastique agricole	Favoriser une plus grande participation par: - faciliter la participation au service - sensibilisation aux agriculteurs - valorisation des agriculteurs qui participent - Diffusion des résultats	MRC	En continu	En cours	En 2019 : - Création d'une capsule vidéo destinée aux médias sociaux en début d'année. - En fin d'année, considérant l'absence de débouché qui touche particulièrement les plastiques agricoles, la diffusion de la capsule web a été remise à plus tard. - Concertation régionale pour identifier des solutions aux enjeux de mise en valeur du plastique agricole.

27	Évaluer la faisabilité d'intégrer le polystyrène dans le contrat de traitement des matières recyclables		MRC	2016	Réalisé	L'appel d'offres publics pour le traitement des matières recyclables des municipalités de la MRC, a permis l'ajout du plastique 6 rigide aux matières acceptées et recyclées dans la collecte sélective. Le nouveau contrat a débuté le 1 ^{er} janvier 2017.
28	Étudier la faisabilité de valoriser les résidus acéricoles	Identifier et mettre en place un circuit de valorisation de la tubulure acéricole	MRC	2017	En cours	Les résidus de presse agricoles (composés de terre diatomée et de résidus acéricoles) sont maintenant acceptés au lieu de compostage. Des démarches ont été entreprises à l'automne 2019 afin de développer un service de récupération des tubulures à l'écocentre de la Ville de Rimouski.
29	Accompagner le développement du circuit de valorisation du textile	Identifier et améliorer, s'il y a lieu, le circuit de valorisation du textile endommagé	MRC	2017	Non réalisé	Reporté

Orientation 4: Augmentation de l'offre de service de proximité

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
30	Étendre le service <i>Dons de biens réutilisable en ligne</i> à l'ensemble de la MRC		MRC	2017	Réalisé	Dons de biens en ligne de la Ville de Rimouski disponible via <i>infobac.ca</i>
31	Assurer une meilleure valorisation des encombrants	Dégager des solutions viables permettant de donner une deuxième vie aux encombrants en bon état et endommagés.	MRC	2017	Réalisé	En 2019 : Aide financière sur 5 ans au volet « Ressourcerie » de l'organisme La Friperie de l'Est, lequel verse ses bénéfices à l'Association du Cancer de l'Est. Le projet permet la collecte à domicile de meubles et d'électroménagers en bon état sur le territoire de la MRC.
32	Étudier la faisabilité d'offrir un service d'écocentre à proximité des municipalités rurales		MRC	2017	Non réalisé	Reporté
33	Accompagner la mise en place de dépôts de RDD	Implanter un point de dépôt de RDD dans chacune des municipalités	MRC	2018	Partiellement réalisé	Présence à Saint-Narcisse, La Trinité-des-Monts, Saint-Anaclet, Rimouski, Saint-Valérien (en partie), Saint-Marcellin (en partie). Ces services sont recensés sur <i>Infobac.ca</i>.

Orientation 5: Amélioration des politiques et règlements

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
34	Analyser la pertinence et la faisabilité d'adopter un règlement limitant l'utilisation des sacs de plastique		MRC	2018	En cours	Le dossier visant la réduction des sacs de plastique à usage unique a été documenté en 2019. Une réglementation à ce sujet est prévue pour 2020.
35	Promouvoir l'herbicyclage et adopter une réglementation à cet effet		Municipalités	2017	Réalisé	La Ville de Rimouski et la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard ont déjà adopté un règlement sur l'herbicyclage. Ces deux municipalités diffusent également des outils de sensibilisation sur cette thématique.
36	Adoption d'une politique de GMR pour la tenue d'événements		MRC et municipalités	2017	Non réalisé	Plusieurs municipalités mettent en œuvre des actions pour limiter les déchets lors d'événements : - Compostage, vaisselle lavable ou compostable, verres réutilisables (Écocup), etc.
37	Exiger des mesures facilitant la collecte à 3 voies lors de nouvelles constructions ou rénovation		MRC	2018	Non réalisé	Reporté
38	Accompagner l'adoption d'une réglementation municipale harmonisée concernant la GMR		Municipalités	2017	Non réalisé	Discussions en cours.

39	Accompagner l'adoption de règlementation municipale concernant la vidange des installations sanitaires et le recyclage des boues	Esprit-Saint; La Trinité-des-Monts; Saint-Fabien; Saint-Eugène-de-Ladrière	2017	Non réalisé	Reporté
40	Élaborer un plan régional de gestion des dépotoirs clandestins	MRC	2018	Non réalisé	Reporté

Général: Acquisition de connaissance, suivi et concertation

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
41	Créer un comité consultatif permanent sur la GMR		MRC	En continu	Réalisé	Début des rencontres du comité de suivi sur la GMR en 2017.
42	Caractériser les matières résiduelles enfouies et valorisées par les différents secteurs		MRC	2017-2018	Partiellement réalisé	En 2016, une caractérisation des gros rebuts collectés sur le territoire a été réalisée par Élyme Conseils et la MRC.
43	Cerner des problématiques, des objectifs et des actions spécifiques aux municipalités		MRC	En continu	Partiellement réalisé	Les rencontres du comité de suivi PGMR mettent en lumière les enjeux spécifiques aux différentes municipalités.
44	Compiler et diffuser les données liées à la GMR		MRC	En continu	Réalisé	Les données de bilan PGMR sont transmises au comité consultatif sur la GMR. Le bilan est diffusé sur le site web et médias sociaux annuellement pour les citoyens. Diffusion des données de vérification de bacs par l'écopatrouille aux municipalités.
45	Créer un comité régional de GMR		MRC	En continu	Partiellement réalisé	Début des activités du Comité régional sur les plastiques agricoles en 2017.
46	Veille stratégique pour le développement de services en GMR		MRC	En continu	Partiellement réalisé	

Annexe 2. Taux d'enfouissement 2019

Taux d'enfouissement par catégorie de matières (kg/habitant/an), variation entre 2013 et 2019

Municipalité	Année	Taux d'enfouissement par catégorie de matières (kg/hab/an)									
		Résidentiel		ICI		CRD		Autres		Total	
		Taux (kg/hab/an)	Variation 2013-2019 (%)	Taux (kg/hab/an)	Variation 2013-2019 (%)	Taux (kg/hab/an)	Variation 2013-2019 (%)	Taux (kg/hab/an)	Variation 2013- 2019 (%)	Taux (kg/hab/an)	Variation 2013-2019 (%)
Esprit-Saint	2013	263		3		4		0		271	
	2019	291	11%	3	-5%	0	-100%	1	303%	295	9%
La Trinité-des-Monts	2013	358		11		1		6		375	
	2019	367	2%	23	117%	0	-100%	7	11%	397	6%
Saint-Narcisse-de-Rimouski	2013	348		19		24		10		402	
	2019	247	-29%	52	173%	7	-72%	51	396%	357	-11%
Saint-Marcellin	2013	323		0		270		9		602	
	2019	315	-3%	36	360%	0	-100%	15	57%	366	-39%
Saint-Anaclet-de-Lessard	2013	256		57		7		17		337	
	2019	178	-31%	154	171%	13	69%	18	4%	362	7%
Rimouski	2013	232		206		189		75		702	
	2019	174	-25%	179	-13%	223	18%	33	-57%	608	-13%
Saint-Valérien	2013	253		13		26		22		314	
	2019	252	0%	28	121%	12	-55%	22	-1%	315	0%
Saint-Fabien	2013	440		10		41		6		497	
	2019	398	-9%	42	327%	14	-65%	11	88%	465	-6%
Saint-Eugène-de-Ladrière	2013	302		22		13		7		343	
	2019	301	0%	19	-10%	8	-38%	16	141%	345	0%
MRC Rimouski-Neigette	2013	245		179		165		66		655	
	2019	187	-24%	165	-8%	193	17%	31	-53%	576	-12%

Taux d'enfouissement par catégorie de matières (kg/habitant/an), 2013 à 2019

Municipalité	Année	Résidentiel	ICI	CRD	Autres	Total
Esprit-Saint	2013	263	3	4	0	271
	2014	296	3	11	32	341
	2015	273	3	9	33	317
	2016	266	3	0	30	298
	2017	262	2	0	37	301
	2018	270	3	0	30	303
	2019	291	3	0	1	295
La Trinité-des-Monts	2013	358	11	1	6	375
	2014	342	11	0	35	387
	2015	338	16	0	35	390
	2016	373	18	23	30	444
	2017	377	18	21	41	456
	2018	383	29	71	40	523
	2019	367	23	0	7	397
Saint-Narcisse-de-Rimouski	2013	348	19	24	10	402
	2014	317	17	34	41	409
	2015	296	40	19	45	399
	2016	286	77	60	43	467
	2017	290	99	66	52	507
	2018	279	58	3	159	499
	2019	247	52	2	51	357
Saint-Marcellin	2013	323	0	270	9	602
	2014	352	0	2	41	395
	2015	334	0	14	36	384
	2016	358	2	107	36	503
	2017	332	2	3	39	376
	2018	336	3	39	44	422
	2019	315	36	0	15	366
Saint-Anaclet-de-Lessard	2013	256	57	7	17	337
	2014	165	122	3	49	338
	2015	193	113	32	56	394
	2016	188	112	23	50	373
	2017	191	141	13	49	394
	2018	200	154	6	46	405
	2019	178	154	13	18	362
Rimouski	2013	232	206	189	75	702
	2014	206	199	150	87	643
	2015	209	198	130	79	615
	2016	196	195	120	131	642
	2017	187	181	98	72	538
	2018	182	177	158	62	579
	2019	174	179	223	33	608
Saint-Valérien	2013	253	13	26	22	314
	2014	244	12	5	50	311
	2015	259	18	7	55	339
	2016	265	19	5	65	353
	2017	241	74	787	67	1 168
	2018	226	18	67	55	366
	2019	252	28	12	22	315
Saint-Fabien	2013	440	10	41	6	497
	2014	418	44	55	41	558
	2015	388	40	99	46	573

	2016	371	39	33	38	482
	2017	389	41	15	44	488
	2018	410	45	37	37	528
	2019	398	42	14	11	465
Saint-Eugène-de-Ladrière	2013	302	22	13	7	343
	2014	302	22	3	43	369
	2015	316	23	12	49	401
	2016	307	22	5	39	373
	2017	366	25	8	43	442
	2018	335	42	7	39	423
	2019	301	19	8	16	345
MRC Rimouski-Neigette	2013	245	179	165	66	655
	2014	217	179	131	81	606
	2015	219	178	116	75	588
	2016	207	176	107	119	609
	2017	200	167	99	69	535
	2018	196	163	139	61	559